

L'ASLAPE Association Laïque des Parents d'élèves
La FCPE
Les élus municipaux et communautaires
Le Personnel enseignant et éducatif
Du Collège Pierre et Marie Curie de Gravelines

au Conseil d'administration du Collège

Gravelines, le 4 février 2013

Objet : Boycott du Conseil d'Administration du Lundi 4 février 2013

Madame le Principal,
Mesdames et Messieurs les administrateurs

Nous, représentants de parents d'élèves, élus municipaux et communautaires, personnel enseignant et éducatif élus au Conseil d'Administration, avons décidé de boycotter le Conseil d'Administration du lundi 4 février 2013 qui met à l'ordre du jour la Dotation Globale Horaire attribuée au collège Pierre et Marie Curie pour la rentrée 2013 dans la mesure où les services académiques

- décident de la **fermeture de la 5^{ème} SEGPA** du collège après avoir procédé à la fermeture de la 6^{ème} SEGPA en 2012.
- **ne permettent pas aux élèves de 4^{ème} et de 3^{ème} SEGPA de pouvoir recevoir les enseignements réglementaires pour la rentrée 2013** car les moyens alloués sont insuffisants
- **suppriment en conséquence un poste d'enseignant spécialisé**
- **sacrifient les élèves des Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS)** qui étaient jusqu'alors scolarisés en SEGPA en les obligeant à poursuivre leur scolarité en 6^{ème} et 5^{ème} de collège, classes dans lesquelles ils ne pourront pas suivre le rythme des programmes nationaux.
- **suppriment la section de Langue allemande LVII** de notre collège, et ce alors que 14 élèves se sont d'ores et déjà positionnés pour pratiquer la langue de Goethe à la rentrée 2013 (demande formulée par 14 familles en octobre 2012 et dont les effectifs ne peuvent qu'évoluer à la hausse)
- **persistent à supprimer la section européenne espagnol créée en 2002, qui est l'unique section européenne de collège du bassin dunkerquois** et ce alors que 10 élèves ont demandé l'inscription pour la rentrée prochaine et ont manifesté ce choix dès le mois d'octobre 2012 (ce chiffre sera également revu à la hausse compte tenu de la motivation des élèves de 4^{ème} de cette année).

L'an dernier, et lors d'un débat sur la rénovation de l'école, préambule de la Loi d'orientation nouvelle, M. SURIG nous avait assurés en tant qu'inspecteur d'académie que la fermeture de la 6^{ème} SEGPA du collège Pierre et Marie Curie de Gravelines serait une phase d'observation qui n'impliquait pas la fermeture des autres niveaux. Force est de constater que la « réduction progressive des effectifs » était un euphémisme mortifère masquant une volonté délibérée d'extinction de la SEGPA du

collège Pierre et Marie Curie de Gravelines bien que cette structure œuvre en faveur des élèves les plus fragiles de notre système scolaire.

« Quand l'école avance, c'est le pays tout entier qui avance » avait annoncé M. Peillon, ministre de l'Éducation Nationale le 24 janvier 2013. Or, nous avons la conviction que cette formule n'est qu'un vœu pieux. Halte maintenant aux suppressions !

Nous avons intégré au sein de notre établissement des élèves de la communauté Paul Machy de Gravelines, véritable école de la 2^e chance, qui accueille des élèves en rupture scolaire et qui leur permet, grâce à une réelle dynamique de formation professionnelle qualifiante, de sortir de la spirale de l'échec. Leur externalisation a été imposée et nous avons scolarisé ces élèves sans les stigmatiser mais il faut constater que les efforts ne sont consentis que dans un sens.

En conséquence,

- nous nous **élevons contre cette nouvelle dégradation des conditions d'accueil et d'apprentissage des élèves** au collège Pierre et Marie Curie, sacrifiés sur l'autel de sacro-saintes restrictions budgétaires
- nous **réclamons une dotation en adéquation avec nos besoins** afin que nos enfants, nos élèves, scolarisés en SEGPA particulièrement, puissent bénéficier d'un service PUBLIC d'enseignement de qualité et réglementaire.
- nous **souhaitons vivement rencontrer Monsieur l'inspecteur d'académie, M.Surig,**
- nous **décidons de refuser de siéger** ce lundi 4 février 2013 au Conseil d'Administration.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs les administrateurs, l'expression de nos sincères et cordiales salutations et assurons à Mme Dutry, principale du collège Pierre et Marie Curie, que notre position de ce soir n'est en aucun cas une remise en cause de son travail de répartition.

Pour l'association ASLAPE (élus du conseil d'administration) :

La Présidente :

Pour la FCPE (élus du conseil d'administration) :

La Présidente :

Pour le personnel enseignant et éducatif (élus du conseil d'administration) :

Un représentant :

Pour la municipalité de Gravelines :

Pour la Communauté urbaine de Dunkerque :